

LE BLEUET



DANS CE NUMÉRO :

Mot du président	1
Guide de production	2
Callisto et Venture	2
Symposium bleuets sauvage	3
Joyeuses relations publiques	3
Nouvelles brèves	4

Décembre 2010

Volume 41

MOT DU PRÉSIDENT



Les mois d'octobre et de novembre furent particulièrement occupés pour le Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec (SPBQ). En plus des réunions régulières du SPBQ et de celles des comités, il y eut celles de l'UPA Régionale et Provinciale, auprès de qui une demande d'affiliation officielle a été faite.

Parmi les principaux points abordés lors des réunions, il y a eu les relations avec les acheteurs, afin que chacun se conforme aux articles de la convention de mise en marché en bleuëtière et qui exige entre autres, de présenter au SPBQ, dans un rapport écrit, les données exactes sur les coûts de transformation, les prix de vente de la production et en conséquence, les ajustements à faire avec les producteurs. La collaboration semble être au rendez-vous pour les principaux acheteurs.

Des démarches ont également été entreprises afin de répondre à une demande des administrateurs avec intérêts commerciaux qui questionnent la structure et le fonctionnement du comité restreint, ce dernier étant composé essentiellement des administrateurs sans intérêts commerciaux et d'un représentant des cueilleurs en forêt. Une approche de discussion avec l'aide d'un conciliateur de la Régie des marchés agricole et agroalimentaire du Québec a été retenue.

D'autre part, une révision sérieuse a été faite par le comité de finances afin d'évaluer les conséquences de la faible récolte de 2010 sur le budget du SPBQ et pour proposer des solutions pour réduire le plus possible les dépenses.

Concernant la résolution sur le bris de coalition adoptée à l'assemblée générale annuelle d'avril 2010, nous avons transmis, tel que spécifié dans cette résolution, la lettre et les formulaires que vous pourrez compléter si vous le jugez à propos, puis retournez le tout au Bureau de la concurrence du Canada.

Dans le dernier bulletin « Le Bleuets », nous avons prévu une rencontre d'information des producteurs avant les Fêtes. Les nombreux dossiers en cours pendant cette période nous ont amenés à remettre cette rencontre plutôt vers le mois de février 2011. Un avis vous sera transmis à cet effet.

Un évènement important en rapport avec la promotion du bleuets sauvage dans le monde s'est tenu cet automne à Québec. Il s'agit du Symposium bleuets sauvage de WBANA-Canada. Cet évènement d'envergure internationale était organisé par différents organismes québécois intervenants sur le bleuets, dont entre autres, votre SPBQ. Nous avons pu constater le très bon travail de promotion qui est fait par les différentes agences engagées dans les principaux pays acheteurs de nos bleuets. Cette promotion, pour notre bleuets sauvage, est essentielle et s'avère de plus en plus importante dans le contexte où la production du bleuets en corymbe est en très forte augmentation depuis quelques années et le sera encore pour les années à venir.

Avant de terminer, je ne voudrais pas manquer l'occasion de vous souhaiter, à toutes et à tous, de très Joyeuses Fêtes et une Année Excellente à tous les points de vue pour 2011.

Marc Larouche, président

GUIDE DE PRODUCTION

Nous sommes heureux de vous inviter à consulter le tout nouveau « **Guide de production** » maintenant disponible sur notre Internet.

Ce guide a été réalisé par Agrinova, le Club Conseil Bleuets, le MAPAQ et le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Il fut financé par votre Syndicat, l'Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord, le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, Agriculture et agroalimentaire Canada, les MRC du Fjord-du-Saguenay, de Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est.

Rendez-vous donc dans la section « **Aménager une bleuetière** » pour y trouver le guide sous forme de fiches faciles à consulter où une foule de renseignements indispensables à votre production y sont disponibles. Vous trouverez également ci-joint la publicité du guide fournie par Agrinova

CALLISTO ET VENTURE

Vous trouverez dans la section « **Aménager une bleuetière** » de notre site Web, deux fiches conçues par le Club Conseil Bleuets sur le Callisto et le Venture.

Nous vous joignons également ces fiches au présent bulletin.

SYMPOSIUM BLEUET SAUVAGE

Les 21 et 22 octobre dernier avait lieu au Loews Le Concorde de Québec, le Symposium bleuets sauvages.

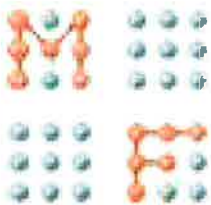
L'évènement a su rencontrer ses objectifs avec une assistance de près de 120 personnes par jour.

Vous pouvez d'ailleurs visualiser la plupart des conférences à la section « *Symposium bleuets sauvages* » du www.spq.ca. Nous remercions à cet égard les conférenciers de leur générosité à nous permettre la publication de leur présentation.



De plus, nous tenons à remercier chaleureusement le comité organisateur qui s'est joint au SPBQ (Agriculture et agroalimentaire Canada, Bleuets Sauvages du Québec, le Club Conseil Bleuets, le MAPAQ et WBANA-Canada). Tout aussi chaleureusement, nous remercions les partenaires financiers, les conférenciers, les chercheurs ainsi que les producteurs, les gens de l'industrie et les intervenants présents, qui par leur présence, assurèrent le succès du symposium.

JOYEUSES RELATIONS PUBLIQUES



L'année 2010 s'achève et nous laissons derrière nous une saison des bleuets sauvages fort occupée du côté des relations publiques. La récolte n'a peut-être pas été aussi prolifique que souhaitée, mais la qualité des fruits a été à la hauteur des attentes des consommateurs. Et cela, les médias l'ont bien compris !

Alors que la campagne de relations publiques battait son plein au mois d'août, les médias n'ont pas manqué de souligner la grosseur et la saveur exceptionnelle de nos bleuets sauvages cette année. Les nombreuses entrevues, chroniques, reportages, sans oublier la publication de délicieuses recettes ont généré plus de 11 millions d'impressions à travers le Québec. Parmi cette riche couverture médiatique, citons *La Presse* et *cyberpresse.ca*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *The Gazette*, le *Journal Métro*, *Le Lundi*, *La Semaine*, *servicevie.com*, *mamanpourlavie.com*, *passportsanté.net*, *laterre.ca* ainsi que le *TVA-Nouvelles*, pour n'en nommer que quelques-uns.

Au moyen de stands d'information bien animés, le bleuet sauvage était représenté au *Congrès annuel des diététistes du Canada* qui s'est tenu au Complexe Desjardins, à Montréal, du 27 au 29 mai 2010, ainsi qu'à la *Journée des diététistes* qui a eu lieu, également à Montréal, à la Place Ville-Marie, le 17 mars dernier. En plus de bénéficier d'une magnifique visibilité lors de ces deux événements, le petit fruit bleu favori des Québécois a fait jaser lors du récent *Symposium Bleuet Sauvage* qui s'est tenu à Québec les 21 et 22 octobre dernier. Plusieurs médias du monde agricole ont été invités à y participer et *La Terre de Chez-Nous* ainsi que *La Semaine verte* à la radio de Radio-Canada ont interviewé Daniel Simard et Néri Vautour.

Frédérique Henry, coordonnatrice
Massy-Forget, Relations publiques



Néri Vautour, directeur général de WBANA-Canada lors du Symposium Bleuet Sauvage

NOUVELLES BRÈVES

SAISON DE MOTONEIGE

Comme chaque année, vous avez toujours la possibilité de commander les affiches suivantes :



Téléphonez simplement à nos bureaux, au 418-276-6336 et il nous fera plaisir de faire la commande désirée.

Par ailleurs, nous veillerons à sensibiliser les utilisateurs de véhicules hors route à votre égard.

CONGÈS DES FÊTES

Prenez bonne note que nos bureaux seront fermés pour la période des Fêtes, du 27 décembre au 7 janvier 2011 inclusivement.

Merci de votre compréhension !



NOS MEILLEURS VŒUX

*Un Noël enchanteur,
de la joie, du bonheur
voilà des vœux
pour ce beau jour...*

*Afin que la joie règne
du début à la fin
de l'année qui s'en vient.*

*Joyeux Noël
Bonne Année*



*Le personnel et la direction du **SPBQ***

Visitez-nous au www.spbq.ca où plusieurs informations pertinentes vous attendent !



Guide de production du bleuets sauvage...

dans une perspective de
développement durable



Réalisé par :

Agrinova

Club Conseil Bleuets

MAPAQ Dir. Saguenay–Saint-Jean

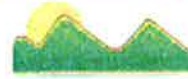
CRAAQ

Trouvez l'information et les références
concernant tous les aspects de la production
en un seul « clic » et gratuitement au :

www.spbq.ca

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du CDAQ, des conseils sectoriels de la Nouvelle Écosse et du Nouveau Brunswick et des partenaires suivants:

Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord



Canada

MARIA-CHAPDELAIN | M.R.C. DU FJORD DU SAGUENAY

Essai au champ de CALLISTO^{MD} 480 SC pour la répression du Chénopode blanc (*Chenopodium album*) dans les bleuetières

Par Véronique Moreau, agr – Coordonnatrice au Club Conseil Bleuet

Le CALLISTO^{MD} 480 SC (mésotrione) est un herbicide utilisé pour **contrôler les mauvaises herbes à feuilles larges dans l'année de végétation**. Il a reçu une homologation d'urgence dans le bleuet sauvage pour le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et Labrador pour l'année 2010. Selon le Syndicat de producteurs de bleuet du Québec, le produit devrait être homologué au Québec pour la saison 2011.

Le CALLISTO^{MD} 480 SC est à la fois actif avant la levée et après la levée de la mauvaise herbe. Il provoque d'abord des symptômes de blanchiment chez les plantes sensibles (trois à cinq jours après l'application), puis la mort de la plante (deux à trois semaines après l'application).

Ce produit a un spectre d'efficacité plus limité que l'hexazinone (VELPAR/PRONONE). Un **dépistage des champs** est donc nécessaire pour identifier les mauvaises herbes présentes et ainsi évaluer l'efficacité probable du CALLISTO^{MD} 480 SC.

Un essai d'utilisation pour la répression du Chénopode blanc communément appelé «poulette grasse» (photo 1) a été réalisé au **printemps 2010** par le Club Conseil Bleuet à la bleuetière de M. Bertrand Simard. Cet essai a été rendu possible grâce à la contribution financière de 1000\$ du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Photo 1 : Chénopode blanc

Traitement effectué

Le CALLISTO^{MD} 480 SC a été appliqué dans des champs en végétation le 19 et le 20 mai 2010 avant l'émergence du chénopode blanc. Une bouillie de 0.30 L/hectare de CALLISTO^{MD} 480 SC dans 200 L d'eau/hectare a été utilisée. Le délai d'au moins 48 heures sans fortes précipitations suite à l'application du produit a été respecté.

Résultats obtenus

Le chénopode blanc est une mauvaise herbe considérée comme sensible au CALLISTO^{MD} 480 SC. Normalement, son contrôle est de l'ordre de 90%.

Lors de la visite de suivi deux semaines après l'application, des symptômes de blanchiment ont pu être observés. Toutefois, une reprise de vigueur a par la suite été constatée. Il n'y avait alors plus de différence entre les parcelles traitées ou non.

Complément d'information

Des discussions avec le **fabricant du produit** ont permis de comprendre que le manque d'efficacité du produit est attribuable à la période de sécheresse du printemps. En effet, 6 mm de pluie dans les 10 jours suivant l'application sont nécessaires à l'assimilation du produit par la mauvaise herbe.

Constats

Le CALLISTO^{MD} 480 SC ayant déjà démontré dans les maritimes une excellente efficacité pour la répression du chénopode blanc, des essais de traitement au Québec devraient être de nouveau réalisés, mais dans des conditions climatiques plus propices.

Source 1 : Utilisation du Callisto^{MD} 480 SC dans les bleuetières, Feuille de renseignement sur le bleuet sauvage C.4.9.0, Ministère de l'agriculture et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick.

Source 2 : Herbicide Callisto 480SC, Étiquette pour utilisation d'urgence seulement, Syngenta protection des cultures Canada.

Source 3 : Mesotrione use in wild blueberries, Factsheet No.256, UMaine Extension No. 2147



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Essai au champ du VENTURE L[®] pour la répression de la Danthonie à épi (*Danthonia spicata*) dans les bleuetières

Par Véronique Moreau, agr – Coordinatrice au Club Conseil Bleu

Le VENTURE L[®] (fluazifop-P-butyl et isomère-S) est un herbicide sélectif de postlevée pour la **suppression d'un vaste éventail de graminées annuelles et vivaces** durant l'année de végétation et durant l'année de récolte. Il est homologué pour la production de bleuets sauvages.

Le VENTURE L[®] est un herbicide systémique; il est transporté du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des pousses, des racines ou des rhizomes. Il n'est pas actif dans le sol.

C'est un produit qui a un spectre d'efficacité plus limité que l'hexazinone (VELPAR/PRONONE). Un **dépistage des champs** est donc nécessaire pour identifier les mauvaises herbes présentes et ainsi évaluer l'efficacité probable du VENTURE L[®].

Un essai d'utilisation pour la répression de la danthonie à épi (photo 1) a été réalisé au **printemps 2010** par le Club Conseil Bleu à la bleuetière Coopérative de St-Eugène. Dans les champs plus âgés où les mauvaises herbes sont bien contrôlées, il arrive fréquemment que la seule espèce encore abondante au champ et qu'il reste à contrôler soit la danthonie à épi.



Photo 1 : Danthonie à épi le 21/07/2010

Cet essai a été rendu possible grâce à la contribution financière de 1000\$ du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Traitement effectué

Le VENTURE L[®] a été appliqué dans un champ en végétation le 25 mai 2010 sur une superficie de 4 hectares lorsque la danthonie à épi a atteint une longueur de 10 cm. Une bouillie de 2 L/hectare de VENTURE L[®] dans 200 L d'eau a été utilisée. Le délai d'au moins 2 heures sans pluie suite à l'application du produit a été respecté.

Résultats obtenus

Les **bleuetiers** sont très tolérants au VENTURE L® et n'ont subi aucun dommage suite à l'application.

La **danthonie à épi** est réprimée par le VENTURE L®. Elle affiche un rabougrissement très marqué et sa floraison ainsi que sa vigueur est très réduite. La Danthonie à épi n'est toutefois pas nécessairement détruite entièrement par le VENTURE L®, mais son expansion est réduite. (photos 2 et 3)



Photo 2 : Danthonie à épi le 21/07/2010 et traitée au VENTURE L® le 25/05/2010



Photo 3 : Danthonie à épi le 12/08/2010 et traitée au VENTURE L® le 25/05/2010

Complément d'information

Des discussions avec le **fabricant du produit** ont également permis d'apprendre que l'efficacité aurait été accrue avec une dilution du produit moindre, soit de 100 à 150 L d'eau à l'hectare plutôt que 200 L d'eau à l'hectare. Aussi, des précipitations plus abondantes au printemps auraient amélioré l'efficacité du produit.

Constats

Le VENTURE L® est efficace pour contrôler l'expansion de la danthonie à épi. Ce produit constitue une bonne alternative à l'application d'hexazinone lorsque l'on doit contrôler uniquement de la danthonie à épi.

De plus, la présence de danthonie à épi dont la croissance est réduite par le VENTURE L® dans les zones dénudées d'une bleuetière peut être avantageuse. En effet, sa présence aide à réduire l'érosion du sol et peut favoriser l'expansion des bleuetiers par la création d'un environnement moins sec et plus riche en matière organique, donc plus propice à une recolonisation.

Source 1 : Herbicide Venture L, Étiquette d'homologation, Syngenta protection des cultures Canada.

<http://www.syngenta.ca/fr/prod/labels.aspx>

Source 2 : Guide de lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les bleuetières, Ministère de l'agriculture et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick.

